

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2023-5980
OBJET	Recommander au conseil de nommer 3 conseillers municipaux pour siéger sur le Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval	
No dossier(s) interne(s) :		
No LV : NE S'APPLIQUE PAS		
DISTRICT(S) :		
Date CE souhaitée : 2023-11-29		
Date CM souhaitée : 2023-12-05		

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2023-5980
---------------------------	-------------------------------------	------------------------------

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>
2023-11-07	CM-20231107-1011	ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - COMITÉ SUR LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ DURABLE DE LA VILLE DE LAVAL

Résumé

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20181204-906, le conseil a aboli la Commission des transports et a, par le fait même, constitué le Comité consultatif sur les transports et la mobilité durable (le «CCTMD»);

ATTENDU QUE, conformément à la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval, le Secrétariat de la gouvernance révisé périodiquement les mandats de toutes les instances internes de la Ville et procède à l'analyse de leurs activités afin de s'assurer que celles-ci répondent encore aux besoins de la Ville, que leur structure de gouvernance demeure à valeur ajoutée, que leur objet est accompli, etc.;

ATTENDU QUE malgré que le CCTMD soit constitué depuis le 4 décembre 2018, force est de constater que celui-ci a été inactif dans les dernières années et que de nombreuses discussions ont eu lieu à son sujet depuis, notamment à l'égard de son mandat qui est, actuellement, en redéfinition;

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20230110-66, le conseil a attribué un mandat spécifique au CCTMD qui vise la tenue d'une consultation publique impliquant les citoyens et les représentants d'organismes concernés et la transmission de recommandations afin de favoriser le développement et la consolidation du transport actif et durable;

ATTENDU QU'il a été constaté qu'il y avait lieu d'apporter des modifications au mandat afin de revoir la composition du CCTMD et d'y ajouter la responsabilité de consultation publique dans la démarche de réalisation du Plan stratégique de mobilité durable («PSMD») qui prévoit déjà une démarche de consultation;

ATTENDU QU'en raison de la responsabilité spécifique du comité qui vise la tenue d'une consultation publique ainsi qu'en raison de la composition paritaire du comité entre les membres élus et les membres indépendants, le Secrétariat de la gouvernance recommande de modifier le nom du CCTMD pour «Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval»;

ATTENDU QUE le Bureau de la mobilité et le Secrétariat de la gouvernance recommandent d'adopter le mandat révisé du comité, joint au sommaire décisionnel, qui modifie notamment sa composition ainsi que ses rôles et responsabilités, et de mandater le Secrétariat de la gouvernance pour procéder au recrutement et pour présenter les recommandations quant aux nominations des membres du comité selon la nouvelle composition;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
 APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le mandat révisé du Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval joint au sommaire décisionnel;

de mandater le Secrétariat de la gouvernance pour procéder au recrutement et pour présenter les recommandations quant aux nominations des membres du comité selon la nouvelle composition.

ADOPTÉ

(SD-2023-3645)

<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>
2021-12-07	CM-20211207-1166	NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF SUR LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ DURABLE DE LA VILLE DE LAVAL

Résumé

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
 APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Vasilios Karidogiannis, conseiller municipal, à titre de président et M. Ray Khalil, conseiller municipal, à titre de membre pour siéger au Comité consultatif sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans.

ADOPTÉ

(SD-2021-5996)

<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>
2019-01-15	CM-20190115-47	NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF SUR LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ DURABLE DE LA VILLE DE LAVAL

Résumé

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2023-5980
<p>Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Gilbert Dumas APPUYÉ PAR : Aline Dib</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de nommer les membres du conseil ci-dessous mentionnés pour siéger au Comité consultatif sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans:</p> <p>Mme Virginie Dufour, conseillère municipale et membre du comité exécutif, à titre de présidente; M. Ray Khalil, conseiller municipal et membre du comité exécutif, à titre de membre.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2018-6108)</p>		
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>ATTENDU que par la résolution CM-20231107-1011, le mandat et la composition du Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval ont été revus;</p> <p>composé de 6 membres, dont, paritairement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 membres élus, dont celui responsable du dossier des transports; et - 3 membres indépendants qui ont un intérêt marqué pour les transports et la mobilité durable ou une expertise dans ce domaine, ainsi que le temps et la disponibilité pour participer aux séances du comité et consacrer le temps nécessaire entre les séances pour prendre connaissance des sujets à discuter au comité. <p>Il y aurait donc lieu de nommer les trois conseillers municipaux suivant à titre de membres du Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval:</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Vasilios Karidogiannis, conseiller municipal et responsable du dossier des transports, à titre de président. - M. Alexandre Warnet, conseiller municipal, à titre de membre. - M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, à titre de membre. 		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil municipal de nommer les 3 conseillers municipaux suivants à titre de membres du Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Vasilios Karidogiannis, conseiller municipal et responsable du dossier des transports, à titre de président - M. Alexandre Warnet, conseiller municipal, à titre de membre - M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, à titre de membre. 		